

■ ■ ■ **COMMUNIQUÉ DE PRESSE (Peipin, le 21 octobre 2011)**

Dominique Monneron, directeur général de la Fondation Caisses d'Épargne
pour la solidarité
Bernard Oliver, président / E.S.H. Famille & Provence

ont le plaisir de vous inviter à

**l'inauguration de la résidence *L'Oustaou de Lure*,
établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**

par

Jean-Louis Bianco, président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence
Pierre Veyan, maire de Peipin
Dominique Deroubaix, directeur général de l'Agence Régionale de la Santé PACA

Le vendredi 21 octobre 2011 à 11 h

Résidence L'Oustaou de Lure – Montée des oliviers – 04200 Peipin

La cérémonie inaugurale sera suivie d'un cocktail.

■ **Création d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Peipin.**

La résidence a ouvert ses portes le 1^{er} juin 2011. Située à proximité de Sisteron et de l'A51, elle est construite dans un cadre agréable et dispose d'un jardin de senteurs de 4 000 m², parsemé d'arbres fruitiers. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par Famille et Provence, propriétaire de la résidence. Elle est gérée par la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité.

L'établissement propose 80 places d'accueil en séjour permanent, dont 14 dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées. Tous les résidents bénéficient d'une chambre individuelle d'une surface de 22 à 25 m², équipée d'une salle de bains conçue pour accueillir tout type de handicap. Les chambres des étages sont munies d'un balcon accessible et protégé.

La résidence est également habilitée à recevoir 10 personnes bénéficiaires de l'aide sociale.

■ **Garantie de soins et qualité de l'accompagnement**

Une équipe pluridisciplinaire d'une cinquantaine de salariés – dont un médecin coordonnateur, une infirmière coordinatrice, une infirmière, des aides-soignantes, des aides médico-psychologiques, des agents de service hôtelier, une gouvernante, un ouvrier d'entretien, une assistante de direction, une psychologue, une animatrice – accompagne et soigne les personnes accueillies.

La résidence a signé une convention tripartite avec le Conseil général et l'Agence Régionale de Santé des Alpes-de-Haute-Provence, qui garantit la qualité des soins prodigués et des services proposés pour les personnes âgées dépendantes. Cette convention fixe le nombre de collaborateurs en activité au sein de la résidence.

De nombreux espaces communs sont conçus de manière à ce que les personnes âgées accueillies puissent se rencontrer et participer aux animations qui leur sont proposées par une animatrice professionnelle : jeux, gymnastique douce, atelier mémoire, cuisine, rencontres intergénérationnelles avec les jeunes écoliers, chant...

Un accompagnement adapté est également prévu pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées. L'unité qui leur est réservée dispose notamment d'une cuisine thérapeutique et d'un jardin des senteurs sécurisé.

Le périmètre de l'établissement est lui aussi sécurisé jour et nuit par des portails et les personnes accueillies disposent d'un appel malade garantissant une rapidité d'intervention et leur assurant une plus grande sérénité.

■ Financement

L'investissement immobilier a été de 8 264 774 € TTC TVA 5,5 %.

L'investissement mobilier s'est élevé à 1 049 000 € TTC.

Le financement immobilier a été réparti de la façon suivante :

• Subventions publiques :

État : 134 310 €

• Crédits :

Caisse des Dépôts et Consignations – prêt locatif à usage social (PLUS)

construction sur 40 ans à 4,6 % : 6 561 107 €

Caisse des Dépôts et Consignations – prêt locatif à usage social foncier (PLUS)

sur 50 ans à 4,6 % : 1 429 357 €

Régime Social des Indépendants sur 15 ans différé 3 ans à 0 % : 140 000 €

Le financement mobilier prévisionnel se répartit de la façon suivante :

• Subventions privées :

Caisses de retraites : 77 796 €

dont : – CGME Groupe Mornay : 12 966 €

– Aprionis Abelio : 25 932 €

– Réunica cadres : 12 966 €

– Réunica salariés : 25 932 €

• Crédits :

Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse sur 10 ans à taux fixe de 3,42 % : 971 204 €

• La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

Reconnue d'utilité publique le 11 avril 2001, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité agit contre toutes les formes de dépendance ou d'exclusion sociale liées au grand âge, à la maladie, au handicap physique, mental ou sensoriel. Elle gère 100 établissements et services qui accueillent 6 800 personnes âgées et handicapées et prennent en charge 7 000 patients par an dans les 4 établissements sanitaires. Elle accompagne par ailleurs près de 10 000 personnes âgées dans leur vie à domicile. 5 100 personnes travaillent dans les établissements et services de la Fondation. Son conseil d'administration est présidé par Astrid Boos et la Fondation est dirigée par Dominique Monneron, directeur général.

• Famille & Provence

L'E.S.H. « Famille & Provence » créée en 1958, est issue de la Coopérative « Le Foyer de Provence » fondée en 1909. L'actionnaire majoritaire est la Caisse d'épargne Provence Alpes Corse Réunion. « Famille & Provence » gère un patrimoine de plus de 6300 logements répartis sur 3 départements [Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence et Vaucluse] et 45 Communes, pour environ 160 ensembles immobiliers. « Famille & Provence » représente un important donneur d'ordres pour les entreprises locales. Acteur économique régional de premier plan, cette société a un effectif d'environ 90 collaborateurs dont une cinquantaine sur le terrain, pour la gestion de proximité.

Contacts :

Rachel Borel

Directrice de la résidence

Montée des oliviers – 04200 Peipin

Tél. : 04 92 61 62 10

Nathalie Belacel-Maury

Directrice Ressources Humaines & Communication

Famille & Provence

n.belacel@familleprovence.fr

Tél. : 04 42 91 20 51

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication FCEs

marguerite.azcona@fces.fr

Tél. : 06 07 54 00 21